# ACTION VIVRE ENSEMBLE asbl

« Contre la pauvreté, **je choisis la solidarité »**

## Notre vision

Action Vivre Ensemble, association catholique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion s'engage aux côtés des personnes précarisées, de Wallonie et de Bruxelles, pour construire une société plus solidaire et élaborer avec elles des alternatives au modèle néo-libéral dominant

## Notre mission

Action Vivre Ensemble promeut **la solidarité, la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté**

- **en soutenant financièrement** des initiatives locales ou régionales qui agissent contre l'exclusion, l'injustice et la pauvreté
- **en sensibilisant le public belge**, notamment les communautés chrétiennes, aux situations de pauvreté et aux mécanismes qui les provoquent et les font perdurer (éducation permanente)
- **en s'impliquant dans des actions de mobilisation**, en réseau, pour renforcer la contestation des structures et mécanismes injustes (action politique)

## *Vous pouvez soutenir Action Vivre Ensemble.*

**En devenant volontaire** dans un de nos bureaux régionaux ou à notre siège

**En soutenant financièrement par un don ou un legs** les projets

Action Vivre Ensemble (www.vivre-ensemble.be)
Rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles
T. 02 227 66 80 | info@vivre-ensemble.be

don en ligne via le QR code ou par virement bancaire sur le compte BE91 7327 7777 7676 (déduction fiscale à partir de 40€)

**ANTENNES RÉGIONALES : Bruxelles, Eupen, Charleroi, Namur, Libramont, Liège, Wavre**

## Le saviez-vous?

- ***Aujourd'hui, en Belgique, plus de 600 000 personnes recourent à l'aide alimentaire. Les files s'allongent aux CPAS et les budgets de l'aide sociale se resserrent.***

- ***A Bruxelles, en 2024; on a recensé 9777 personnes sans-abri. C'est 25% de plus qu'en 2022 ! Le dénombrement se fait tous les deux ans...quels seront les chiffres à la fin de cette année ?***

- ***L'attente pour un logement social à Bruxelles varie entre 9 et 20 ans, selon la taille du logement recherché***

- ***Le 1er septembre 2026, 1000 places d'hébergement pour sans-abri ont été supprimées dans la Région de Bruxelles-Capitale. La ministre de l'Asile et de la Migration Anneleen Van Bossuyt (N-VA) a prétendu que la demande avait chuté de 1000 personnes mais, en réalité, ces personnes ont été radiées artificiellement de la liste considérant qu'elles n'entraient plus vraiment dans les critères du sans-abrisme.***

- ***Des mères seules, en situation de grande précarité, se voient retirer leurs enfants parce qu'elles n'ont pas de chez-soi. Etant donné le manque de place en structures d'accueil, il arrive que ces enfants soient placés à l'hôpital… la famille recevra la facture.***

- ***500 personnes sont hébergées actuellement au Samusocial, principalement des familles monoparentales à la tête desquelles se trouvent des femmes. L'hébergement est, en principe, provisoire mais devient permanent faute de personnel et de moyen .***

- ***40 % des demandes de familles avec bébé se voient refuser un hébergement et sont envoyées à la rue par manque de place dans les structures d'accueil.***